



# AVIS DE CLÔTURE DE LA CONCERTATION

## COMMUNE D'AMBARES ET LAGRAVE

### **Clôture de la concertation réglementaire sur le projet Bel Air et le réaménagement de l'avenue de Bel Air et de la rue de Bassens à Ambarès et Lagrave.**

Le Président de Bordeaux Métropole informe le public que la date de clôture de la concertation réglementaire ouverte par délibération n°2024-179 en date du 12 avril 2024, relative au projet d'aménagement du quartier Bel Air et du réaménagement de l'avenue de Bel Air et de la rue de Bassens, est fixée au **15 juin 2026 à 8 heures**.

Jusqu'à la date de clôture, les registres de concertation sont accessibles au public, aux jours et heures habituels d'ouverture:

- à la mairie d'Ambarès-et-Lagrove : 18 Place de la Victoire, 33440 Ambarès-et-Lagrove ;
- à la Direction du Développement et de l'Aménagement du Pôle Territorial Rive Droite de Bordeaux Métropole : 1 rue Romain Rolland – Bât. A, 33310 Lormont ;
- et sur le site internet de Bordeaux Métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

Le Président de Bordeaux Métropole.